MERVILLE ACTUALITES

N° 61 FEVRIER 2001

Comité de rédaction : Commission Information Mairie de Merville
Dépôt des articles : Mairie avant le 15 du mois **(impératif)**

AGENDA DU MOIS

Samedi 17 Février
BASKET : Merville - TAC

DU 19 au 24 FEVRIER
EXPOSITION : Salle du 3e Age
LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

Samedi 24 Février
18h30 : FOOT
MERVILLE 2-EAUNES
20h : LOTO des 3 Sociétés
20h30 :FOOT
MERVILLE 1-PAPUS

Dimanche 25 Février
Match de Hand-ball

Samedi 3 Mars
BASKET : Merville - Lavelanet

Dimanche 4 Mars : 11h30
REPAS ACCA Salle Polyvalente

Samedi 10 Mars
BASKET : Merville - Carlo Bayle

Samedi 17 Mars
18h30 : FOOT
MERVILLE 2-MONDAVEZAN
20h30 : FOOT
MERVILLE 1 - CASTELGINEST

SOIREE : BAL DES MAJORETTES
REVEIL MERVILLOIS

Samedi 24 Mars
CARNAVAL APE

Samedi 31 Mars
20h30 : FOOT
MERVILLE 2 - CASTELMAUROU

SOIREE : COMITE DES FETES

Dimanche 1er Avril
Aéromodélisme : Salle Polyvalente

Dimanche 8 Avril
REPAS JUMELAGE

N'OUBLIEZ PAS !...

DIMANCHE 11 MARS

ELECTION MUNICIPALE ET CANTONALE (1er tour)

DIMANCHE 18 MARS

ELECTION MUNICIPALE ET CANTONALE (2e tour)

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2001

1) REVISION DU POS

Après avis du contrôle de légalité (article L123-3-2 du Code de l'Urbanisme), M le Préfet suspend l'application du POS dans l'attente de la suppression de la zone NB du lieu-dit « La Capelette ».
M le Maire rappelle les enjeux du POS. Après en avoir délibérer, le conseil municipal décide de réintégrer la zone de « la Capelette » en zone naturelle (14 pour et 1 abstention) : le POS devient donc opposable . La réserve, émise par le M le Préfet, est enlevée .

2) ETUDE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA ZAC

Le conseil municipal ayant décidé l'extension du périmètre de la zone d'activité de la Patte d'Oie, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de confier au bureau d'étude AEPRAC la mission d'étude et d'aménagement pour un montant de 70 000 francs H.T. et 30 000 francs si une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) s'avère nécessaire.

3) PASSAGE AUX 35 HEURES

La loi sur les 35 heures prévoit l'échéance au 1er janvier 2002, le conseil municipal, après concertation avec le personnel, décide le passage aux 35 heures à compter du 1er février pour l'ensemble du personnel. Cette mesure permet de créer 1,5 équivalent emplois à temps plein.

4) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Création d'un poste d'agent d'entretien à 26,15 heures au lieu de 20 heures et création d'un poste d'agent d'entretien qualifié afin de permettre la promotion d'un agent.

5) INVESTISSEMENT CRECHE SUR LE BUDGET PREVISIONNEL DE 2001

Le conseil municipal décide d'inscrire 31 000 francs TTC en investissement sur le budget prévisionnel 2001, afin de renouveler le matériel destiné aux repas (tables, chaises, lave-vaisselle avec adaptation d'éviers...).

6) CREATION DU COLOMBARIUM ET AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE : PRET DEPARTEMENTAL

Suite à la demande d'aide, le conseil général nous accorde un prêt de 32 830 francs à 0% représentant 50% de la dépense, soit un remboursement de 3283 francs pendant 10 ans.

7) ECHANGE DE TERRAINS : Zone du château d'eau

Le découpage parcellaire convenu il y a de nombreuses années entre le vendeur et l'ancien propriétaire n'ayant jamais été formalisé, l 'emprise foncière des terrains nécessite une régularisation. A cette fin, la commune décide an accord avec M DA SILVA, le propriétaire actuel, l'échange au franc symbolique, celui-ci prenant à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

8) INDEMNITE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS

La commune n'étant pas directement concernée par le texte de loi, le conseil municipal approuve les propositions du préfet.

9) EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

1-Route de Guinot :10 candélabres / Chemin des Téoulets : 6 candélabres
- Coût global de ce programme : 75 084 francs,
- Part communale maximum : 19 509 francs

2-Chemin de Mijane: 29 candélabres
- Coût global : 93 933 francs
- Part communale maximum : 24 407 francs TTC

3-Abords église + Abribus Mayras + Pétanque
- Coût global : 68 530 francs
- Part communale maximum : 17 806 francs

4-Lieu-dit Laffage
Création de 217 mètres de réseaux Basse Tension souterrains et branchement des nouveaux ateliers municipaux
- Coût global : 89 216 francs
- Part communale maximum : 22 555 francs

Le projet est subventionné par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne.

5- Effacement Basse Tension - Carrefour D87-D65
Le conseil municipal est consulté sur l'effacement des lignes EDF sur l'emprise du rond-point de la Route d'Aussonne (D65) et la Route des Platanes (D87) à l'unanimité, le conseil municipal est favorable à l'effacement des lignes.

Toutes ces sommes sont inscrites au Budget Prévisionnel 2001.

10) AIC
1- Le conseil municipal autorise M le Maire à signer la convention pour l'année 2001 avec Léo Lagrange pour un montant de 175 963 francs.
2- Le conseil municipal autorise M le Maire à signer la convention avec le centre aéré de Launac pour un montant de 29 252 francs

Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs en vigueur, à savoir :
AIC : Midi : 1,50 F
Matin ou soir, ou les deux : 4,50 F/ jour avec le goûter

Centre aéré : 60 F / jour (coût réel : 99 F)

11) EQUIPEMENT MOBILIER ECOLES
Le conseil municipal décide l'inscription d'une somme de 41 657 F à l'acquisition d'armoires, tables...

12) ASSURANCE GROUPAMA
Suite à réparation de véhicules accidentés, le conseil municipal approuve l'encaissement du chèque correspondant au montant des frais de réparation.

13) DGE 2001
Le conseil municipal charge la commission assainissement d'élaborer le programme de réhabilitation des réseaux avant le 26 Février afin de l'inscrire dans le programme DGE 2001 (La DGE,Dotation globale d'équipement, est une subvention d'Etat : un seul programme annuel est autorisé : contact est pris avec le maître d'œuvre G3P pour propositions). Par ailleurs, ce programme bénéficiera d'une subvention de 50000 francs, attribuée par Madame IMBERT sur les aides parlementaires.

14) POS DE SEILH

La commune de Merville, consultée sur le POS de Seilh, n'émet aucune réserve.

15) ASSAINISSEMENT

- *Lotissement Saint-Jean :*

Afin d'éviter les problèmes rencontrés avec les associations syndicales des lotissements, la commission aménagement propose une convention entre le lotisseur et la commune. Dans le cadre de cette convention, le suivi des travaux et de la conformité des voiries sera effectué par la DDE.

Dans le respect du cahier des charges défini par la commune, M le Maire demande d'étudier la possibilité de créer une caution financière afin d'obliger le lotisseur à respecter tous les engagements.

- *Passage de la Tuilerie :suite du programme des années « 80 », trois tabourets seront réalisés conformément aux engagements pris à cette époque.*

16) AVENANT POUR PLU-VALUE : Ateliers municipaux

Un avenant avait été adopté par le conseil municipal du 1er décembre 2000 pour les acrotères des toitures. Le conseil municipal décide d'inclure un avenant supplémentaire concernant l'empierrement de l'aire de roulement pour un montant total de 220 764, 94 francs, qui sera inscrit au Budget Prévisionnel 2001.

17) EXONERATION DES JEUNES AGRICULTEURS DE LA TAXE SUR LE FONCIER NON BATI

Depuis 1995, sur décision du conseil municipal, les jeunes agriculteurs qui s'installent peuvent bénéficier d'une exonération de 50% de la taxe sur le foncier non bâti pendant 5 ans. A l'unanimité, le conseil municipal adopte cette mesure.

18) QUESTIONS DIVERSES

Suite à des actes de vandalisme, le conseil municipal décide de remplacer les bancs de marbre du jardin du souvenir du cimetière d'Embrusq.

GROUPE SCOLAIRE :
Dans sa séance du 24 janvier 2001, le Conseil Général a inscrit au programme scolaire 2001, une subvention de 1 626 540 F sur 2 ans et représentant 40% d'un montant de travaux plafonné à 4 066 350 F H.T. Ces travaux correspondent à la première tranche (extension du groupe scolaire de Merville)

ATELIERS MUNICIPAUX :
Dans sa séance du 18 Janvier 2001, le Conseil Général a aussi inscrit au programme 2001 un montant prévisionnel de subvention au taux de 50%, soit 629 402 F sur un montant H.T. de 1 258 804 F.

ETAT CIVIL

Décès

Madame Maria CAVALLARO veuve ZOCCA
le 07 Janvier 2001 à l'âge de 87 ans
Domiciliée Chemin du Limouzin

Monsieur Nazzareno SARTOR
le 18 Janvier 2001 à l'âge de 80 ans
Domicilié Route de Toulouse « Les Adrets »

Naissance

CARAVACA Elodie née le 18 / 12 / 00
ALMELA Alyzée née le 08 / 01 / 01
GRIOTTO Adam né le 23 / 01 / 01
GRIOTTO Luc né le 23 / 01 / 01
BARTHE Laura née le 27 / 01 / 01
ALCAZAR Steve né le 28 / 01 / 01
MARTI Anna née le 30 / 01 / 01

INFO

Madame DIRAT, Assistante Sociale, tiendra une permanence à Merville tous les 4ème Jeudis du mois, l'après-midi, au rez-de-chaussée de la mairie.
Elle assure également une permanence à Grenade tous les autres jeudis après-midi (14h30 – 16h30) au Centre Médico-Social de Grenade (quai de la Save) 05 61 82 61 42

INFO

Le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Toulouse-Auzeville organise deux demi-journées **Portes Ouvertes** aux dates suivantes :

Samedi 3 MARS de 9h à 12h

Samedi 17 MARS de 9h à 12h

MODIFICATION DANS L'ACCUEIL DES URGENCES : HOPITAUX DE PURPAN ET RANGUEIL

Le mode de répartition alternée de l'accueil des patients entre les deux services d'urgences du CHU de Toulouse, ne répond plus aujourd'hui à l'évolution de l'activité du service des urgences.

Après avis de la Commission Médicale d'Etablissement, le Conseil d'Administration du CHU de Toulouse, dans sa séance du 18 décembre 2000, a pris la décision de supprimer l'alternance de réception des urgences entre l'Hôpital Purpan (jours impairs) et l'Hôpital Rangueil (jours pairs).

L'organisation nouvelle, qui a pris effet au 15 janvier 2001, repose sur un partage EST-OUEST (axe Garonne) de l'agglomération toulousaine, en favorisant la notion de proximité tout en maintenant le libre choix des patients :

Se présenteront, de préférence

- à l'Hôpital Purpan les patients de Toulouse – Ouest
- à l'Hôpital Rangueil les patients de Toulouse – Est

L'orientation en fonction des spécialités n'est modifiée, dans l'immédiat, que pour l'ophtalmologie où les urgences relevant de cette discipline seront accueillies exclusivement sur le site de l'Hôpital Purpan.

VOS ASSURANCES...

La caisse locale GROUPAMA vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous rappelle qu'une permanence se tient tous les mardis matin, à la mairie, entre 9h et 12h. Le meilleur accueil vous y sera réservé.

La caisse locale

POUR LA LOCATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE ,NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR VOUS ADRESSER A M. Marc SOULA AUX HORAIRES SUIVANTS :

- Le Mardi de 13h à 17h
- Le Mercredi de 8h30 à 12h
- Le Vendredi 8h30 à 9h30

N° Tél : 05-62-13-41-19

SUPPRESSION DES FICHES D'ETAT CIVIL

*****

Par décret du 26/12/2000, les fiches individuelles d'état civil, les fiches de nationalité française ainsi que les fiches familiales sont supprimées.

Pièces justificatives de l'état civil et de la nationalité :

DOCUMENTS PRODUITS	Documents que les usagers sont dispensés de produire
Livret de famille	* Extrait de l'acte de mariage des parents * Extrait de l'acte de naissance des parents ou des enfants * Copie de l'acte de décès des parents ou des enfants morts avant leur majorité
Livret de famille régulièrement tenu à jour et revêtu de l'une des mentions prévues à l'art.28 du code civil pour le ou les titulaires du livret de famille et le cas échéant, pour leurs enfants mineurs	* Certificat de nationalité française
Carte nationale d'identité en cours de validité	* Certificat de nationalité française * Extrait de l'acte de naissance du titulaire
Passeport en cours de validité	* Extrait de l'acte de naissance du titulaire ou de ses enfants mineurs qui y sont mentionnés
* Carte d'ancien combattant * Carte d'invalidité * Carte d'invalide civil	* Extrait de l'acte de naissance du titulaire
Copie ou extrait de l'acte de naissance revêtu de l'une des mentions prévues à l'article 28 du code civil	* Certificat de nationalité française * Une pièce justificative de la nationalité

Les administrations et organismes ne peuvent exiger la légalisation ou la certification matérielle des signatures apposées sur les pièces qui leur sont remises ou présentées.

Exception : ces dispositions ne s'appliquent pas pour la délivrance de la CNI, du passeport, de document de circulation pour étranger mineur, le titre d'identité républicain ainsi que l'ensemble des documents de voyage français, les titres de séjour pour étranger, le livret de famille, les copies ou extraits d'acte de l'état civil, la carte d'ancien combattant, la carte d'invalide de guerre, le certificat de nationalité française, l'attestation d'inscription sur le registre des pactes civils de solidarité, la copie des décisions judiciaires.

LE LUNDI 19 MARS 2001
DE 14 H A 17 H A MONTAIGUT

LE VENDREDI 23 MARS 2001
DE 9 H A 12 H A MERVILLE

Une INFORMATION IMPÔTS

aura lieu avec l'intervention d'un agent des Impôts de Colomiers

Ces deux demi-journées concernent les habitants des communes de Merville, Montaigut et Larra.

Pour tous renseignements et pour s'inscrire contactez-nous à partir du 20 Février 2001 à Rivage.

Sandrine BASSO
Laurence CASTANO
Conseillères ESF

RIVAGE : siège social Rue Emile Pouvillon 31330 MERVILLE
05.62.13.40.94

COMITE DE JUMELAGE DE MERVILLE

Sous le signe du nouveau millénaire…

Branle-bas de combat pour le comité de jumelage, où toute l'équipe se serre les coudes pour préparer la nouvelle année. Tout d'abord la mise en place de cours d'initiation d'italien qui connaît un certain succès avec une bonne participation. Ensuite, la mise sur pied d'un repas italien pour le 8 avril 2001. Pour cette manifestation, notre équipe a choisi de vous préparer un programme sympathique avec une animation qui vous permettra d'écouter des chansons italiennes contemporaines et traditionnelles interprétées par AMERICO PIAGGESI, mais aussi de danser sur le parquet mis à notre disposition dans la salle polyvalente, ainsi que le choix d'un menu typiquement italien, préparé par la maison GREGORIS.
En parallèle, nous étudions la possibilité d'une réception de nos amis de BERGANTINO. Cette rencontre encore à l'étude pourrait concerner des jeunes adolescents avec une ouverture pour les adultes qui souhaiteraient découvrir Merville. Dans le précédent bulletin nous avons fait appel à tous ceux qui seraient intéressés pour accueillir nos amis Bergantins. Sachez qu'il est toujours temps de vous manifester. Pour faciliter l'organisation d'une telle rencontre, il serait bien de connaître les candidats à l'accueil des familles ou adolescents.
L'équipe travaille sans relâche pour que ce jumelage soit enfin officialisé dans le courant 2002. Donc mariage en prévision, après des fiançailles bien prometteuses.

Le bureau

Menu du Dimanche 8 avril 2001 à 12h00 Salle polyvalente

Apéritif

PIZZA et MARSALA

LASAGNES AU SAUMON et FROMAGE

OSSO BUCCO à la Napolitaine et son gratin de pommes de terre et courgettes au Gorgonzola
Fromage de chèvres et Brebis

Glace aux amarena dans sa coquille de chocolat et son biscuit sec

CAPPUCCINO

DIGESTIFS

Vins rouge et Rosé

repas animé par le chanteur

AMERICO PIAGGESI

Prix repas adulte : 120 francs
Prix repas enfant (jusqu'à 12 ans):50 frs

Les inscriptions se font auprès de Pascale (en mairie au 05.62.13.41.17 ou 06 .68.87.59.15) ou bien à la quincaillerie SIMON.

Date limite d'inscription : 2 avril 2001

A.C.C.A

L'association est heureuse de **vous inviter** à participer au **Banquet** qu'elle organise:

Le **Dimanche 04 Mars**
dans la Salle **Polyvalente de Merville.**

11 H 30 ***Apéritif***

Menu
**
Assiette Gasconne
***
Foie gras de Canard entier et gelée de Sauterne
***
Pavé de Lotte Sauce aux fruits de mer
****
Surprise gasconne
****
Civet de Chevreuil et Sanglier du Terroir et son accompagnement
****
Fromage Fermier au miel et sa Salade
***
Profiteroles au Chocolat accompagné d'un Tuilet de Montluc
**
Café
Digestif
*

Vins ***Rouge : Cote de Gascogne Blanc : Domaine de Tariquet***

Animation : assurée par un groupe de TROMPE de CHASSE avec **Yannick**

Les frais de participation seront de : - 140 F par Adulte
50 F par Enfant (7 à 12 ans)
Pour tout renseignement complémentaire ou **inscriptions** veuillez contacter : Ms CRACCO Nibio, GAUGIRAND Patrick, PEYRE Michel, PITORRE Yvon, ou la quincaillerie SIMON
Les personnes ne pouvant contacter les sociétaires ci-dessus peuvent envoyer un chèque libellé au nom de **l'A.C.C.A de Merville** à l'adresse suivante :
M. **SACCONA** Dominique Chemin du Juge 31330 MERVILLE
(Indiquer le nombre d'adultes et d'enfants de 7 à 12 ans)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 26 FEVRIER

TOP FORME INFORME

RANDONNEES PEDESTRES DU 3E VENDREDI

SAISON 2000 / 2001

16 Février 2001 : Autour de l'Abbaye Sainte Marie du Désert (à côté de Montaigut sur Save)
Avec Stella PARTESANA
05 61 86 87 40
05 61 49 33 42
Randonnée pédestre : 10,5km

Rendez-vous à 14 heures sur le parking devant l'abbaye. Environ 35 km depuis Toulouse. De Toulouse, prendre direction Blagnac puis Cornebarrieu, puis direction Montaigut sur Save.
A 6 km après Montaigut, tourner à gauche vers Thil, traverser Thil et prendre la D58 sur 4 km vers l'abbaye. Suivre les pancartes.

16 Mars 2001 : Découverte des pigeonniers autour de l'Isle Jourdain
Avec Nicole LOUAS
05 61 78 39 73
05 61 86 46 67
Randonnée pédestre : 12 km

Rendez-vous à 14 heures sur la place de la Mairie de l'Isle Jourdain à environ 30 km de Toulouse.
Inscriptions (licence) aux heures des cours, Salle des fêtes de la Mairie de Merville
Contact : 05 61 85 02 18

COURS DE ROCK ENFANT
Le **Mercredi** de 17h à 18h,
Salle des fêtes de la Mairie de Merville
Pour information, nous manquons de petits garçons.

Pour tous renseignements : 05 61 85 02 18

LES MAJORETTES DE MERVILLE AU ROYAUME DE MICKEY

C'est le week-end du 4 février que les majorettes ont embarqué à l'aéroport de Blagnac, destination EURODYSNEY...
Après une heure de vol, baptême de l'air pour certaines, atterrissage à Orly ouest, les majorettes et leurs accompagnateurs prenaient la navette à destination de DYSNEYLAND.
Hôtel Cheyenne pour certaines, Santa-Fé pour les autres, ces noms évocateurs sont le premier signe de ce monde extraordinaire.
Puis tout le monde s'est retrouvé par groupes dans ce monde féerique, où petits et grands sont tombés sous le charme.
A l'expression d'émerveillement que l'on a aperçu dans les yeux des enfants, on savait déjà que ce voyage resterait au fond de leur mémoire d'une façon indélébile.
Tous les acteurs de Walt DYSNEY étaient présents dans le parc. Un parc immense, où la magie et la féerie se côtoient dans le moindre détail.
Les attractions les plus extraordinaires sont proposées aux visiteurs. Nos majorettes ont goûté à tous les plaisirs de ce paradis de l'imaginaire. De la fusée interplanétaire au royaume des poupées, de Peter Pan à Blanche Neige, de la maison fantôme au train fantastique, toutes les attractions ont connu un énorme succès auprès de nos filles.
Certes le temps n'était pas de la partie samedi, mais qu'importe, la magie était au rendez-vous ! ! !
La nuit à l'hôtel permit à tous les participants de récupérer de toutes les émotions de cette première journée.
Le lendemain, après un petit déjeuner pantagruélique, retour dans le parc où la majestueuse cavalcade vient encore éclairer de toute sa magie les yeux de nos majorettes. Cavalcade de jour, où l'imagination dépasse la réalité, sans oublier le défilé de nuit ou le spectacle proposé entraîne les spectateurs dans un monde de lumières extraordinaires...
Difficile de mieux faire, le monde de DYSNEY reste le plus merveilleux.
Dimanche, le retour à Merville s'est passé dans d'excellentes conditions, et les merveilleux moments passés dans ce pays de rêves alimentaient les conversations.

BATTERIE FANFARE LE REVEIL MERVILLOIS MAJORETTES DE MERVILLE

GRAND BAL MUSETTE SAMEDI 17 MARS 2001 SALLE POLYVALENTE

Le « Réveil Mervillois » et les Majorettes de Merville, vous proposent comme chaque année leur bal musette.
Pour cette soirée, l'orchestre Claude Daniel animera la partie dansante. Prévue à 21h00, à la salle polyvalente, les danseurs auront à leur disposition le parquet spécialement prévu à cet effet.
Le meilleur accueil vous sera réservé, et n'hésitez pas à vous déplacer pour venir encourager ces deux sociétés qui se sont investies dans l'organisation de cette soirée.

CLUB DU 3e AGE

Le club du 3e Age de Merville s'est réuni le Jeudi 11 Janvier 2001 pour son assemblée générale, et tirer les rois.
Une rétrospective a été faite pour nous remettre en mémoire les activités de l'année écoulée :

Jeudi 13 Janvier 2000 :	Assemblée générale et galettes des rois
Jeudi 23 Mars :	Mountjétado à Pibrac
Jeudi 25 Mai :	Voyage au pays « d'Albret »
Jeudi 25 Juin :	Sortie champêtre à Bouconne
Dimanche 8 Octobre :	Repas de l'amitié à Merville
Mardi 28 Novembre :	Repas interclubs à Pibrac, et matinée musicale par l'ensemble instrumental et vocal de Saint-Martin-du-Touch dans le beau théâtre de Pibrac.

La composition du bureau est la suivante :

Président d'honneur :	M BENTANAX Fernand
Présidente d'honneur :	Mme Gabrielle ROUZEAUD
Président :	M Armand DELPECH
Vice-président :	M Jean-Marie GENDRE
Secrétaire :	Mme Paulette DUPRAT
Secrétaires adjoints :	M Paul JACOB, M Léon BEDEL
Trésorier :	M Roger BESSONNET
Trésorière adjointe :	Mme Antonine LODETTI
Membres :	M Christian ESPITAU, M Julien BEGUE, Mme Jeanette BEDEL, M Pierre TRUILHET, M André LEBE.

La veille de l'assemblée générale, notre président M DELPECH, ainsi que M GENDRE et M DUPRAT ont rendu visite à deux personnes pour leur présenter leurs vœux, en leur offrant une boite de chocolat, et une rose, car toutes deux auront 90 ans dans l'année 2001 : Mme ESPARBES et Mme HUILLET.

Les après-midi de belote sont maintenus tous les jeudis, à la salle du 3e âge de Merville.

BATTERIE - FANFARE « REVEIL MERVILLOIS »

CARNET ROSE

A la fin du mois dernier, juste avant Noël, une mignonne petite fille prénommée Elodie, est venue égayer le foyer de notre ami Bernard CARAVACA, tambour dans les rangs du « Réveil Mervillois ».

Elodie est aussi la petite-fille de notre ami Manuel CARAVACA, clairon lui aussi dans notre fanfare. Et son arrière grand-père, Jean-Marie RAYMOND a été voilà cinquante ans et plus, un des principaux fondateurs du « Réveil Mervillois ».

La petite Elodie est vraiment une descendante de fanfaristes !

En cette heureuse circonstance, dirigeants, joueurs et membres du « Réveil Mervillois » adressent toutes leurs félicitations à leur ami Bernard, un prompt rétablissement à la maman, et leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé à la petite Elodie...

REPRISE AU REVEIL MERVILLOIS

Comme tous les ans, après la trêve des fêtes de fin d'année, le Réveil Mervillois a repris ses activités musicales.

Cette année, c'est sous la baguette d'un nouveau directeur que le Réveil Mervillois va préparer une nouvelle saison.
En effet, José SERE, le directeur de la fanfare depuis de longues années, a souhaité prendre un peu de recul et ne garder qu'un poste de directeur adjoint.
Après en avoir débattu en réunion, c'est notre amie (et fanfariste depuis déjà plus de dix ans) Chantal KIENER qui a bien voulu prendre la direction.
Nous lui souhaitons la bienvenue en tant que directrice et formons des vœux afin qu'elle emmène notre chère société vers de nouveaux succès.

Tous les fanfaristes sont bien décidés à tout faire pour que l'expérience soit réussie et notamment soutenir Chantal dans ce nouveau défi.

C'est le vœu que nous formulons en ce début de siècle.

Quant à José SERE, nous lui souhaitons de bien savourer ce moment, après avoir apporté pendant plus de 50 ans, tout son dynamisme, son expérience musicale acquise, notamment dans la musique militaire.

C'est d'ailleurs après son service militaire qu'il a pris la direction du Réveil Mervillois en 1950, sous les conseils de Jean-marie Raymond, ancien directeur et cofondateur de la société.
Durant ces 50 ans, il a toujours su par sa présence sans faille, son autorité, préserver et entretenir l'amitié qui n'a cessé de régner au sein de la société.
C'est sous sa direction que durant ces 50 ans, nous avons concouru dans de nombreux concours nationaux, avec un grand nombre de premiers prix et le classement actuel en première division première section, à l'Union des Fanfares de France.

Pour toutes ces années de bénévolat, le Président, les membres du bureau et tous les sociétaires lui renouvellent tous leurs remerciements et lui disent à bientôt dans cette grande famille qui est aussi un peu la sienne.

Roger PARIS

Association des Parents d'Elèves de Merville

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont aidés pour l'organisation de notre loto ainsi que tous les artisans, commerçants, agriculteurs et parents qui nous ont donné un lot.

Attention : contrairement à l'information passer dans le bulletin précédent,

Le carnaval aura lieu le samedi 24 mars 2001.
Ceci pour libérer la salle polyvalente le samedi 17.

Le thème de ce carnaval sera «**L'ITALIE** » en référence à nos amis de Bergantino.
Alors à vos déguisements et au samedi 24 mars !

JUDO CLUB DE MERVILLE

A l'occasion de l'année nouvelle, le Judo Club de Merville vous présente ses meilleurs vœux.
Notre organisation entame le 3ème millénaire avec sérénité. En effet, les effectifs ont triplé par rapport à la saison précédente, passant de 59 à 92.

Les séances se déroulent les lundi, mardi, mercredi et vendredi en fin d'après-midi ou début de soirée, aux horaires indiqués à l'entrée du dojo. Le jeudi étant réservé à nos amis du yoga.

Cet engouement, ayant notamment pour origine les initiations en milieu scolaire, a nécessité un réaménagement des créneaux horaires et un redéploiement de l'encadrement. Ces modifications entreprises au fur et à mesure des inscriptions ont été, somme toute, bien supportées par les parents que nous tenons à remercier. Tous ont compris que l'exiguïté du dojo et de ses annexes ne permettaient pas de recevoir, pour des raisons évidentes de sécurité, plus d'une vingtaine de pratiquants à chaque séance.

Quant à la section du Judo –Ju Jitsu regroupant le lundi de 19h à 20h30 des adultes de tous niveaux (des deux sexes) la bonne humeur est toujours de mise. Cette discipline de techniques de self-défense offre une grande efficacité face aux différentes situations d'agressions dont nous pouvons être victime 'et peut-être encore davantage les dames(. Il reste encore quelques places vacantes, alors pourquoi vous parents n'essayeriez-vous pas ? Nous sommes à votre disposition pour une initiation gracieuse.

Le Président Patrick RAMOND

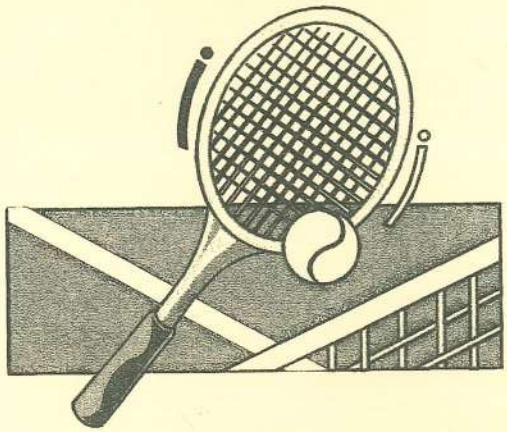

TENNIS CLUB MERVILLOIS

Dans le cadre de l'emploi-jeune de la mairie à disposition des associations, Marc Soula assurera provisoirement une permanence à la Maison du Tennis tous les mercredis de 16h à 19h.
Vous pouvez aussi le contacter au 05 62 13 41 19, ou vous rendre à la Maison du Tennis pour tout ce qui concerne la vie du club, les inscriptions, les licences, les manifestations et aussi soumettre toutes vos suggestions.

En cette nouvelle année, le TCM vous présente ces vœux, qu'ils soient synonymes de bonheur, santé et réussite au sein de vos associations et de vos familles.